



**Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis municipal
n° 03/2024 – Rapport de gestion 2023**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le 28 mai 2024 en présence de la municipalité.

Guidée par la municipalité, la commission s'est rendue au lieu-dit « Vers-la-Scie » pour constater les importants travaux de réfection et de renforcement des berges à la suite des précipitations de l'automne dernier (cf. page 12 du rapport de gestion de la municipalité). Sur les 94'170 CHF de coût total, le canton a subventionné 60% des travaux. Il faut cependant noter que des travaux complémentaires ont dû être réalisés au début de cette année, dont les montants apparaîtront dans les comptes 2024.

La commission s'est ensuite rendue au cimetière de Correvon où la municipalité a abordé l'évolution des pratiques funéraires. En effet, la majorité des personnes se fait aujourd'hui incinérer et leurs cendres sont remises aux familles ou déposées dans un columbarium de la commune. Constatant cette évolution, notre commune s'est équipée de quatre nouveaux columbariums installés à Correvon, Denezzy, Martherenges et Neyruz-sur-Moudon pour un total de 45'000 CHF (3 x 12'000 CHF et 9'000 CHF pour Martherenges).

Enfin, la commission a visité le chantier de rénovation de la grande salle de Thierrens (préavis 2/2023). Le projet de réfection comprend l'isolation thermique du bâtiment, l'aménagement d'un accès pour handicapés, le changement du système de chauffage, la pose de panneaux photovoltaïques et la mise en conformité aux normes de sécurité.

Nous avons ensuite parcouru le rapport de gestion 2023 avec les membres de la municipalité et avons pu poser toutes les questions relatives à nos interrogations.

De manière factuelle, la commission dresse ci-après un tableau récapitulatif des préavis dont les investissements ont été finalisés en 2023 ou sont encore « ouverts ».

15/2017	Révision du plan général d'affectation et de son règlement	En cours.
16/2017	Neyruz-sur-Moudon : réfection de la route traversante et réalisation de trottoirs	Clôturé en 2023.
07/2020	Réfection et entretien des chemins agricoles : première étape des améliorations foncières	Clôturé en 2023. Dépassement 10'000 CHF, mais la subvention obtenue est plus élevée que prévu (331'735 CHF au lieu de 270'000 CHF annoncés). Le solde à charge de la commune est donc en dessous du préavis.
09/2020	Thierrens : Réfection des infrastructures communales, chaussées, aménagements routiers, collecteurs d'eaux claires et conduites de fontaines (Route de Moudon, Rue du Collège, Route de St-Cierges, Route d'Ogens)	Fin prévue en 2024.



12/2020	Remplacement des luminaires de l'éclairage public des villages de Denezzy, Peyres-Possens et Thierrens par la technologie LED	Clôturé en 2023. Dépassements issus d'investissements complémentaires (hors préavis) à Saint-Cierges.
05/2021	Extension du site scolaire : octroi d'un crédit de construction	Fin prévue en 2024.
02/2022	Réfection du toit du Casino à Chapelle-sur-Moudon	A clôturer en 2024. Dépassement dû à la réparation de la cheminée et charpente plus abîmée que prévu. Sur conseil de la Fiduciaire, le montant du dépassement sera prélevé sur le fonds de réserve pour rénovation des bâtiments, afin de pouvoir amortir comme prévu sur le préavis (3'200 CHF/ ans sur 30 ans)
05/2022	Réfection de l'enveloppe de l'ancien collège et aménagements extérieurs	Reporté en 2024
06/2022	Ancien Collège et Villa communale : remplacement du chauffage	Reporté en 2024
09/2022	Demande de dépassement budgétaire pour les routes	Clôturé en 2023
1/2023	Révision du plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement. Demande de crédit complémentaire dans le cadre du préavis n° 15/2017	En cours. Une demande de crédit complémentaire a été acceptée lors du conseil du 27.03.2023. Le dépassement s'explique par la nouvelle norme Normat2 entrée en vigueur depuis le premier préavis et le traitement des 74 oppositions.
2/2023	Thierrens – grande salle. Adoption du projet de réfection de l'isolation thermique du bâtiment, aménagement d'un accès pour handicapés, changement du système de chauffage, pose de panneaux photovoltaïques, mise en conformité des normes de sécurité	En cours.
3/2023	Changement du système de chauffage au collège de Thierrens, rue du Collège 13, comprenant une chaudière à plaquettes de bois et le raccordement du chauffage à distance (CAD) du bâtiment abritant le centre médical	En cours.
5/2023	Achat d'un tracteur pour la voirie	A clôturer en 2024
6/2023	Martherenges – réfection des infrastructures communales – remplacement d'un collecteur d'eaux claires	A clôturer en 2024
10/2023	Réfection des infrastructures communales à Chanéaz : réfection de la chaussée et aménagements routiers (Route du Village, Route de Prahins)	En cours. Phase de la mise à l'enquête.



11/2023	Peyres-Possens – rénovation d'un appartement dans l'immeuble locatif sis au chemin des Roches 2	Terminé début 2024
12/2023	Saint-Cierges – rénovation complète de l'Auberge communale	En cours.

Nous tenons à souligner, pour l'intérêt des membres du conseil communal, que la municipalité effectue un suivi continu des différents préavis jusqu'à leur clôture. Bien que cela ne figure pas dans ce rapport, la commission de gestion a passé en revue avec la municipalité les différents budgets de chaque préavis.

En outre, la commission souligne le travail soutenu de la municipalité. L'année 2023 a été marquée également par la transmission du plan PACom aux autorités cantonales.

La gestion financière est maîtrisée. Comme indiqué dans le rapport de la municipalité, le plafond d'endettement n'est pas atteint. La marge d'autofinancement est supérieure au budget. Le taux de couverture des réserves est, quant à lui, jugé moyen.

Enfin, la commission note que la gestion des ressources humaines de l'administration et de l'exploitation nécessite une organisation et une planification rigoureuses pour assurer le bon fonctionnement des différents services. Bien que cette tâche soit sujette aux aléas du facteur humain, la municipalité la conduit avec succès.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances propose au conseil communal de Montanaire :

- D'accepter le rapport de gestion 2023 tel que présenté.

Montanaire, le 4 juin 2023

Dubrit Christine

Forestier Kevin

Freymond Marin

Piot Emilien

Gasser Sébastien (rapporteur)